



DIRECTION GÉNÉRALE DU TRÉSOR
ET DE LA COMPTABILITÉ PUBLIQUE

Tel : 27 30 90 20

Fax : 20 21 35 87

Email : dgtcp@tresor.gouv.ci

BP V 98 ABIDJAN

Le Directeur Général

Abidjan, le 01 DEC 2025

N° 9741 /MFB/DGTCP/DRH/SDAS/AMC/MAY

NOTE DE SERVICE

Destinataires : Mesdames et Messieurs :

- l'Inspecteur Auditeur Général du Trésor ;
- le Coordonnateur de l'Observatoire de l'Éthique et de la Déontologie ;
- les Délégués du Directeur Général ;
- les Directeurs Centraux ;
- les Comptables Généraux ;
- les Trésoriers Généraux ;
- les Payeurs des Districts Autonomes ;
- les Payeurs de Régions ;
- les Administrateurs Généraux des Structures Sociales.

V/Réf. :

Objet : Rappel de Revalorisation des frais de mission des Chauffeurs

Nombre de pièces jointes : 00

Prenant en compte la nécessité de garantir les conditions à minima du bien-être de nos collaborateurs ainsi que le coût croissant de la vie, je rappelle qu'une revalorisation des frais de mission est accordée aux agents de catégorie B, C, D et les Contractuels, dans le cadre de la gestion des missions au Trésor Public.

Ainsi, le montant passe de :

- vingt-cinq-mille (25 000) FCFA à trente mille (30 000) FCFA pour la catégorie B ;
- vingt-mille (20 000) FCFA à trente mille (30 000) FCFA pour les catégories C, D et Contractuels.

J'invite les Chefs de Poste à prendre toutes les dispositions utiles en vue de l'application de cette mesure à laquelle j'attache du prix.



Pour le Directeur Général du Trésor
et de la comptabilité Publique
et par Délégation

Le Directeur Général Adjoint
BEUGRE KOFFI AMOS